



# EXEMPLES D'INDICATEURS

Date de dernière mise à jour du document : mai 2024

## 15 VIE TERRESTRE



Ce document reprend une liste non-exhaustive d'indicateurs pouvant vous inspirer dans la mise en place et le suivi de vos actions.

Ces indicateurs proviennent de rapports d'entreprises et ont été, dans certains cas, adaptés sur base de notre expérience de terrain.

# **SDG 15 - Préserver et restaurer les écosystèmes terrestres, en veillant à les exploiter de façon durable, gérer durablement les forêts, lutter contre la désertification, enrayer et inverser le processus de dégradation des sols et mettre fin à l'appauvrissement de la biodiversité**

**Parmi les 9 cibles et 3 moyens de l'objectif 15, nous avons retenu les 5 applicables aux entreprises wallonnes**

## **Cible 15.1**

D'ici à 2020, garantir la préservation, la restauration et l'exploitation durable des écosystèmes terrestres et des écosystèmes d'eau douce et des services connexes, en particulier les forêts, les zones humides, les montagnes et les zones arides, conformément aux obligations découlant des accords internationaux

## **Cible 15.2**

D'ici à 2020, promouvoir la gestion durable de tous les types de forêt, mettre un terme à la déforestation, restaurer les forêts dégradées et accroître considérablement le boisement et le reboisement au niveau mondial

## **Cible 15.3**

D'ici à 2030, lutter contre la désertification, restaurer les terres et sols dégradés, notamment les terres touchées par la désertification, la sécheresse et les inondations, et s'efforcer de parvenir à un monde sans dégradation des sols

## **Cible 15.5**

Prendre d'urgence des mesures énergiques pour réduire la dégradation du milieu naturel, mettre un terme à l'appauvrissement de la biodiversité et, d'ici à 2020, protéger les espèces menacées et prévenir leur extinction

## Cible 15.6

Favoriser le partage juste et équitable des bénéfices découlant de l'utilisation des ressources génétiques et promouvoir un accès approprié à celles-ci, ainsi que cela a été décidé à l'échelle internationale

**Découvrez les autres cibles de l'objectif 15 !**



# Le SDG 15 relatif à la préservation des écosystèmes terrestres, la gestion des forêts, la dégradation des sols et l'appauvrissement de la biodiversité invite les entreprises, à titre d'exemples, à :

Fonction (s)	Actions	Indicateur(s)
Partenariat	Participer aux opérations de restauration ou de préservation d'écosystèmes dégradés ou d'espèces en voie d'extinction.	Superficie préservée/ restaurée (m <sup>2</sup> )
Partenariat	Contribuer à la gestion durable des parcs naturels et des zones protégées.	
Finance & comptabilité Partenariat	<p>Valoriser son foncier disponible en mettant en place des espaces favorables à la biodiversité (végétalisation ou habitats spécifiques) et créant des continuités écologiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Reboiser / reforester les espaces défrichés non utilisés par l'entreprise.</li> <li>• Planter des haies mixtes sur site favorisant la nidification et les pollinisateurs.</li> <li>• Assainir les terrains pollués sur site, éventuellement avec des plantes ad hoc.</li> <li>• Eviter les grandes pelouses exposées au vent, à la sécheresse et lessivages par pluie abondante.</li> <li>• Convertir les surfaces bétonnées (routes, parkings) au moyen de revêtements perméables permettant la végétation et l'écoulement des eaux (gravier, pavés, dalles perforées).</li> <li>• Aménager des espaces pour la faune sur site: perchoirs, nichoirs, ruches, arbres fruitiers, haies mixtes, prés fleuris ...</li> <li>• Conclure un partenariat avec une ONG ou association ( Natagora/ WWF) pour développer un plan nature sur site ou faire un inventaire avant/après aménagement.</li> <li>• Compenser ses émissions de GES en crédits carbone destinés à la reforestation.</li> </ul>	<p>Existence d'un plan de protection de la biodiversité sur le(s) site(s)</p> <p>% du chiffre d'affaires investi dans le plan de protection de la biodiversité</p> <p>Superficie (m<sup>2</sup>) boisée / replantée</p> <p>Nombre de haies plantées</p> <p>Superficie extérieure (m<sup>2</sup>) aménagée sans béton</p> <p>Nombre de partenariats conclus avec une ONG ou association</p> <p>Montants alloués à des associations de défense de la biodiversité</p> <p>Superficie extérieure (m<sup>2</sup>) aménagée pour la faune et pour favoriser la biodiversité</p>

Fonction (s)	Actions	Indicateur(s)
Direction & administration générale Approvisionnement	Participer à la lutte contre le braconnage et la biopiraterie en s'assurant que les approvisionnements respectent les législations du lieu de production en matière de braconnage et de biopiraterie, en mettant en place un plan de vigilance interne et en cessant de travailler avec ceux qui ne respectent pas ces principes.	% des ressources issues du braconnage ou de la biopiraterie
Production Support, facilités & logistique	Identifier les sources de pollution et de déchets liées à ses activités ainsi que les impacts engendrés sur l'eau et les écosystèmes liés.	Existence d'un bilan empreinte écologique/ analyse d'impact
Direction & administration générale	Respecter la séquence ERC (Éviter, Réduire, Compenser) pour traiter ses impacts (fragmentation et destruction d'habitats, pollution, surexploitation, dissémination d'espèces envahissantes, changement climatique, etc.) sur la biodiversité dans l'ensemble des décisions, afin de ne pas recourir à la compensation sans avoir étudié et pris en compte de manière approfondie les deux premières étapes (Éviter et Réduire).	% des impacts négatifs évités, réduits, compensés
Direction & administration générale	Réaliser une étude d'impact pour ses nouveaux projets d'aménagement de site afin d'identifier les enjeux de biodiversité et y remédier.	
R&D&I	Intégrer les enjeux de biodiversité dans les travaux d'innovation, de recherche et de développement pour proposer des produits et services plus durables, notamment via le biomimétisme ou encore l'utilisation d'alternatives biosourcées.	Nombre de produits/services développés intégrant les enjeux de biodiversité (biomimétisme, alternatives biosourcées...)
Approvisionnement	S'approvisionner en bois/mobilier labellisé FSC – PEFC, issus de forêts gérées durablement, ne plus acheter d'essences de bois ou d'objets faits à partir de matières premières naturelles ou animales menacées ou controversées (tek, cashmere, plumes, corail, peaux, certains cuirs, etc.).	Existence d'un plan de lutte contre la déforestation  % des approvisionnement en bois labellisés

Fonction (s)	Actions	Indicateur(s)
Approvisionnement	S'approvisionner en café / céréales / matières premières agricoles issues d'agriculture durable / raisonnée, qui, par exemple, pratique la rotation des cultures pour ne pas appauvrir les terres. Mais aussi acheter, par exemple, des produits certifiés UTZ ou Rainforest Alliance.	% des achats labellisés  % des produits issus de l'agriculture responsable
Direction & administration générale  Ressources humaines	Sensibiliser ses collaborateurs aux enjeux de biodiversité, expliciter les liens entre leurs activités et la dégradation des écosystèmes, et les accompagner dans l'évolution de leurs métiers pour intégrer les changements nécessaires.	Nombre de séances d'information/an  Nombre d'heures de séance d'information suivies
Direction & administration générale  R&D&I	Participer à des projets d'éducation et de sensibilisation à la biodiversité ainsi qu'à des projets de recherche scientifique sur ces enjeux.	Nombre de projets annuels
Approvisionnement  Support, facilités & logistique	Intégrer des critères « biodiversité » dans la politique achat, former et accompagner ses fournisseurs et clients dans l'intégration des enjeux de biodiversité dans ses activités, produits et services pour transformer l'ensemble de la chaîne de valeur.	% de produits achetés tenant compte de critères "biodiversité"
Partenariat	Privilégier les collaborations avec des producteurs locaux qui s'engagent à adopter des pratiques à faible impact sur la biodiversité (cahier des charges bio, aucun pesticides ou traitements nocifs, préservation de la qualité des sols, etc.).	
Production  Approvisionnement	Veiller au respect du bien être animal lors de l'achat ou de la fabrication de produits d'origine animale.	% des achats qui tiennent compte du bien-être animal  % des produits fabriqués qui tiennent compte du bien-être animal
R&D&I	Participer au développement d'alternatives aux produits qui contribuent à la dégradation de l'environnement (par exemple, l'huile de palme).	% d'alternatives développées par rapports aux produits qui contribuent à la dégradation de l'environnement



# Les SDGs

pour les entreprises wallonnes

[www.sdgs-entreprise.be](http://www.sdgs-entreprise.be)



Avec le soutien de

